



Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO)
Bureau UA – Niamey

B. P. : 878 Niamey (Niger) - Téléphone : (00227) 20 73 54 14 - Fax : (00227) 20 73 36 54

E-mail : celhto@africanunion.org – Site Web : www.celhto.org

CELHTO



Rapport d'activités de 2023

Décembre 2023

INTRODUCTION

Le Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO) est un bureau régional de la Commission de l'Union africaine basé à Niamey au Niger. Créé en 1968 par l'UNESCO dans le cadre du projet Histoire générale de l'Afrique (HGA), sous le nom de Centre de Recherche et de Documentation pour la Tradition Orale (CRDTO), il fut intégré dans l'organigramme de l'Organisation de l'Unité Africaine en 1974 sous le nom de Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO). Il fait aussi office de Bureau de Représentation de la Commission de l'Union Africaine au Niger.

Le centre est, de nos jours, une institution de référence pour la collecte et l'exploitation des données de la tradition orale et de l'histoire de l'Afrique. Il a pour mandat d'œuvrer pour le recouvrement de l'autonomie du continent à l'égard des visions culturelles extérieures par l'affirmation d'une identité culturelle favorisant l'intégration et le développement du continent.

Ses missions sont :

- ✓ Contribuer au rayonnement des cultures africaines par la valorisation des traditions orales ;
- ✓ travailler à la reconstitution de la mémoire et de la conscience historique de l'Afrique et de sa diaspora ;
- ✓ appuyer le développement d'une ingénierie des cultures africaines ;
- ✓ soutenir la promotion des industries culturelles africaines ;
- ✓ rechercher et mettre en œuvre des stratégies spécifiquement africaines de prévention et de résolution des conflits, de maintien de la paix sociale et de la stabilité politique ;
- ✓ accompagner les approches populaires d'intégration économique, politique et socioculturelle du continent africain ;
- ✓ rechercher les valeurs, les principes et les pratiques conduisant à une véritable renaissance panafricaine.
- ✓ entreprendre des études linguistiques, historiques et sociologiques sur les communautés africaines ;
- ✓ produire, sauvegarder et conserver tous les documents de référence sonores, écrits, photographiques et audio-visuels en traditions orales ;
- ✓ développer des programmes de convivialités entre l'Afrique et sa diaspora.

Le CELHTO fait partie aujourd'hui de ces institutions culturelles africaines qui, fort heureusement, existent encore et contribuent, chaque jour un peu plus, à renforcer dans l'imaginaire collectif l'effectivité de la renaissance culturelle africaine et à contribuer à faire de la culture un catalyseur du développement dans les politiques de développement de nos pays.

Au cours de l'année 2023, le Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO) a organisé et/ou a pris part à une vingtaine d'activités, qu'il s'agisse de colloques ou de manifestations culturelles. Le présent document rend compte de ces différentes activités, suivant un plan chronologique.

1. Célébration de la semaine des langues africaines, janvier 2023

Dans le cadre de la célébration de la semaine des langues africaines, le CELHTO, par l'intermédiaire du Réseau des auteurs et conteurs de la tradition orale (RACTO) a mis en œuvre diverses activités. Dans les 13 pays où le réseau est présent, deux ont organisé des événements en présentiel. Il s'agit du Niger et de la Centrafrique.

- Les activités au Niger se sont déroulées en une série de séances de contes pour les élèves et étudiants dans les établissements scolaires, à l'Université Abdou Moumouni de Niamey et dans les locaux du CELHTO.
- La cellule Centrafricaine a, quant à elle, organisé, dans la journée du 28 janvier, plusieurs activités dont une conférence sur le thème « Littérature jeunesse en Centrafrique » et un spectacle de contes à l'Alliance Française de Bangui.

Ces diverses activités furent l'occasion de mettre en avant les langues africaines et de sensibiliser les populations sur leur importance.

2. Participation à l'atelier de célébration de la deuxième édition de la Semaine des langues africaines les 23 et 24 février 2023 à Dakar au Sénégal.

L'Académie africaine des langues a organisé, les 23 et 24 février 2023 à Dakar au Sénégal, dans le cadre de célébration de la deuxième édition de la Semaine des langues africaines, un atelier sous le thème « Les langues africaines pour une sécurité alimentaire durable, un développement culturel et socio-économique pour l'Afrique que nous voulons ».

Le Coordonnateur du CELHTO M. TUBLU Komi et la chargée de programmes Langues africaines, Mme Néné GUEYE y ont pris part. Le Coordonnateur y a présenté une communication intitulée « langues et oralité en Afrique » où il a montré l'oralité est d'abord le moyen à travers lequel nous apprenons et transmettons nos langues sans les laisser disparaître dans le temps et que de ce point de vue, la promotion des traditions orales est un aspect très important dans la valorisation des langues africaines.

3. Organisation de la 5ème Rencontre des Coalitions Africaines pour la Diversité culturelle, du 14 au 16 mars 2023 à Niamey au Niger

Du 14 au 16 mars 2023, la salle de conférences du CELHTO a accueilli la 5ème Rencontre des coalitions africaines pour la diversité culturelle sur le thème : « Enjeux et nouveaux défis de la mise en œuvre de la convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles en Afrique » ? Cette activité a été placée sous le parrainage de Monsieur Mohamed HAMID, ministre de la culture, du tourisme et de l'artisanat du Niger. Cette rencontre qui a vu la participation des experts du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de Centrafrique, de Côte d'Ivoire, du Gabon, du Ghana, de Guinée, du Mali, du Sénégal, du Tchad et du Togo fut l'occasion de faire le bilan de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO de 2005 en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale, de discuter des impacts de la crise sanitaire sur le secteur culturel et des mesures prises pour en atténuer l'effet sur les acteurs culturels, de souligner l'importance de la « culture équitable » et de la nécessité de rédiger une charte pour mieux indiquer les moyens d'y arriver, d'échanger sur la problématique de la création et de la circulation des œuvres et des artistes dans l'environnement numérique en lien avec la problématique de la découvrabilité et des efforts à faire pour actualiser les législations nationales sur le sujet. Pour renforcer les objectifs a, les coalitions en difficultés ont été encouragées à redynamiser leurs activités et une la décision a été prise de créer rapidement une

coalition nationale pour la diversité culturelle dans un pays à la fois anglophone et francophone, le Ghana.

A la fin de la rencontre, des résolutions ont été prises pour la rédaction nationale des rapports quadriennaux.

Photo 1 : Table d'honneur à la fin de la cérémonie d'ouverture de la rencontre



Source : CELHTO

4. Célébration de la journée mondiale du conte, le 20 mars 2023

Le conte est l'une des plus anciennes formes de communication, essentielle à la préservation de la culture et des traditions des communautés du monde. Les contes transmettent la mémoire sociale. Patrimoine culturel, ils constituent également un patrimoine linguistique dont l'enjeu est majeur. Ils participent à la construction et au développement de la personnalité de l'enfant, à sa perception du monde et à l'intégration des valeurs morales.

C'est donc pour célébrer ce patrimoine que chaque année, la Journée mondiale du conte est organisée le 20 mars.

Pour l'année 2023, le CELHTO, à travers différentes antennes nationales du RACTO, a organisé de nombreuses activités.

RACTO Sénégal a organisé une nuit de contes en ligne qui a permis de collecter quelques-uns déclamés par les membres du réseau.

RACTO Togo a aussi organisé une après-midi de contes avec comme invité le célèbre conteur du Burkina Faso appelé KPG le forgeron conteur qui a partagé son expérience et ses pratiques professionnelles avec les membres du réseau.

RACTO Gabon, quant à lui, a rassemblé les enfants autour d'une séance de contes.

Au Niger, RACTO a organisé un hommage à un vieux conteur nigérien, M. Yayi Dogo au domicile de ce dernier. Ce fut un déjeuner suivi d'échanges sur le conte et le métier de conteur avec un partage de scène entre le patriarche et les jeunes conteurs.

RACTO Centrafrique s'est regroupé autour d'un événement appelé « Randonnée Contée » dans la cour de l'Alliance française de Bangui avec des contes, un concours de devinettes et de proverbes avec un plateau musical.

RACTO Tchad a marqué la journée avec une conférence sur la thématique « le conte africain à l'ère du numérique » avec au menu, en plus de la conférence-débat, une séance de contes et chansons et un dialogue de proverbes et de devinettes à l'Université Adam Barka d'Abéché.

RACTO Cameroun a organisé un concours du meilleur conte et genres associés du Nord Cameroun sur la tolérance et l'humilité couplé d'une conférence-débat sur la thématique "littérature orale et langues africaines en contexte de crise : fonctions, enjeux et défis.

5. Retraite du personnel du CELHTO, du 22 mars au 24 mars 2023, à Dosso au Niger

Du mercredi 22 mars au vendredi 24 mars 2023, s'est tenue à Dosso, à l'Hôtel Toubal, une retraite du personnel du CELHTO. Cette retraite avait pour objectifs de concevoir le plan stratégique et le plan de communication du CELHTO et de raffermir la cohésion professionnelle du personnel.

Cette retraite qui a connu la participation de tout le personnel du CELHTO s'est déroulée en plusieurs temps : le mot introductif de M. le Coordonnateur de l'institution, l'adoption du programme de la retraite, la composition de l'équipe de rédaction du rapport, la présentation du plan stratégique 2023-2027, la présentation du rapport d'activités de 2022 et du budget programme de 2023, la stratégie de communication du CELHTO et du plan des différents programmes.

Au bout de trois jours décharges et de discussions, à la fois sur les programmes du CELHTO et sur les documents de gouvernance du CELHTO tels que le plan stratégique et le plan de communication, la retraite s'est terminée sur une note de satisfaction avec des recommandations autour des points suivants :

- nécessité du raffermissement de la cohésion professionnelle au sein du CELHTO ;
- sensibilisation de la Direction des affaires sociales de l'Union africaine à un accroissement des fonds alloués au CELHTO pour la conduite de ses nombreux projets novateurs et structurants ;
- institutionnalisation de retraites annuelles et programmation de celle de l'année prochaine, si possible, à l'extérieur du Niger ;
- recherche soutenue des voies et moyens en vue de la mise en œuvre des plans de stratégie et de communication au CELHTO ;
- constitution d'une équipe en vue de la finalisation du plan stratégique du CELHTO ;
- mise en place de la cellule de communication de l'institution à l'effet d'un meilleur traitement de l'information, c'est-à-dire la rendre disponible sur le site ;
- reprise des réunions entre les différents Responsables des programmes, selon une périodicité à définir ;
- programmation de réunions entre les Responsables de programme et le Coordonnateur, dès lors que le besoin se fera ressentir ;
- réunions entre le coordonnateur et l'ensemble du personnel, selon une programmation trimestrielle.

6. Célébration de la journée internationale des monuments et des sites, le 18 avril 2023

La journée internationale des monuments et des sites (JIMS) est célébrée chaque 18 avril. Le but de cette journée est d'explorer le patrimoine culturel de l'humanité sous ses différentes formes et encourager les communautés locales à prendre conscience de l'importance de leur patrimoine culturel. Pour cette année 2023, conformément à l'esprit d'un dialogue intergénérationnel ouvert, novateur et constructif et à l'orientation stratégique du Plan scientifique triennal 2021-2024 du Conseil international des

monuments et des sites (ICOMOS) ainsi que la résolution de 2020 de l'ICOMOS sur les approches fondées sur les droits, la réflexion, a porté sur le thème : « le patrimoine en transformation ».

Cette thématique offre l'occasion de répondre aux questions concernant l'apprentissage des méthodes traditionnelles de connaissance et des systèmes de connaissances en relation avec l'action climatique, et la façon d'utiliser une approche axée sur le patrimoine culturel pour soutenir une protection équitable des communautés vulnérables grâce à l'action climatique, tout en répondant à la Décennie d'action des Nations Unies.

Pour célébrer cette journée, le CELHTO a organisé une conférence en ligne, le 18 avril 2023 sur le thème « Patrimoine culturel architectural et matériaux locaux ». Elle a été animée par Monsieur Kossi MESSEKO, architecte du patrimoine spécialisé en architecture de terre. Cette conférence a rassemblé, entre autres experts, les architectes, les urbanistes, les anthropologues, les hommes de lettres, les historiens, les muséologues, les gestionnaires et autres spécialistes du patrimoine culturel.

7. Organisation d'un atelier de renforcement de capacités des directeurs de festivals, du 09 au 13 mai 2023 à Niamey au Niger

La salle de conférences du CELHTO a accueilli, du 09 au 13 mai 2023, un atelier de formation d'une vingtaine de directeurs de festivals, organisé par l'Agence de promotion des entreprises culturelles du Niger, (APEC-Niger). Cet atelier de formation en management des événements culturels qui a été ouvert par Monsieur Mohamed Hamid, ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat du Niger, a pour objectif de leur donner les compétences et les connaissances nécessaires pour planifier, organiser et gérer des événements culturels de grande envergure. Il s'agit de permettre au secteur culturel nigérien de devenir plus compétitif, innovant et professionnel afin de lui d'être un catalyseur du développement.

Photo 2 : Table d'honneur à la cérémonie d'ouverture de l'atelier de formation



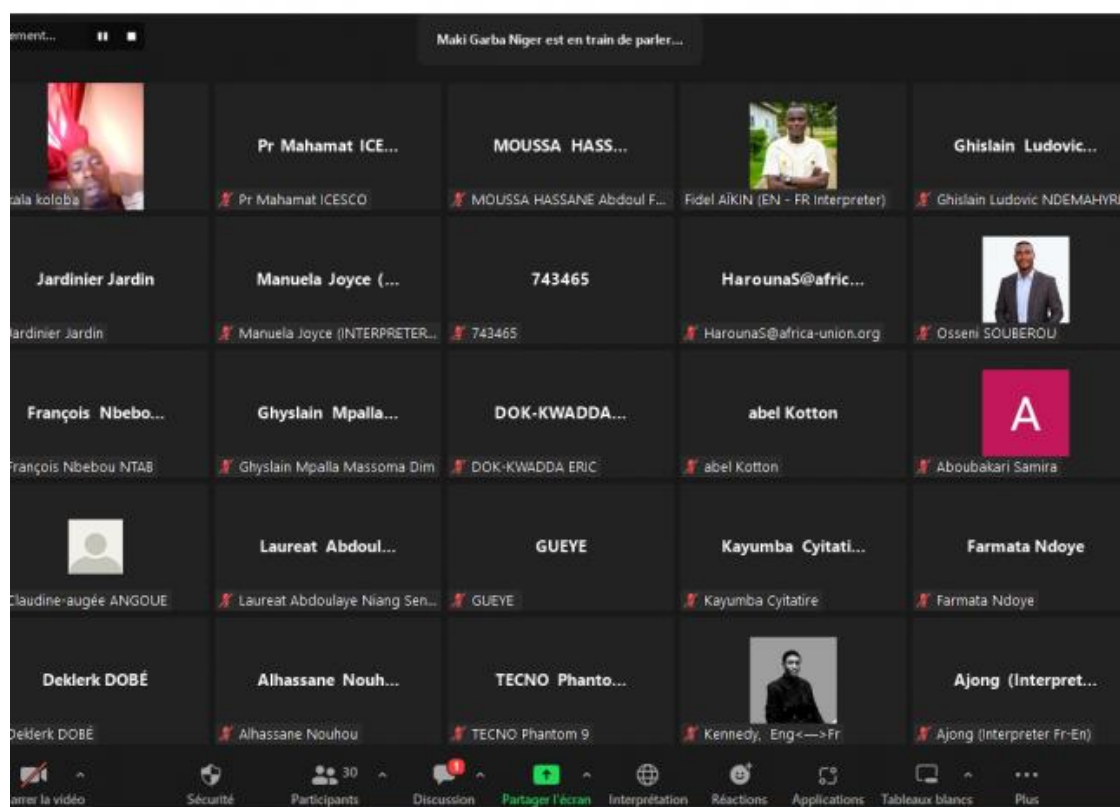
Source : CELHTO

8. Célébration de la journée internationale des musées, le 18 mai 2023 à Niamey au Niger

La communauté internationale célèbre, chaque 18 mai, la Journée internationale des musées (JIM) qui est consacrée à la promotion de l'institution muséale. Pour l'année 2023, le thème est " Musées, durabilité et bien-être". À cette occasion, le CELHTO, en tant que bureau spécialisé de la Commission de l'Union Africaine ayant en charge non seulement les questions de traditions orales mais aussi la promotion des cultures africaines dans leur richesse, leur diversité et leurs convergences, est beaucoup interpellé par les questions que soulève cette thématique. Pour y réfléchir, un webinaire fut organisé avec comme conférencier M. Maki GARBA, Gestionnaire de patrimoine culturel, ancien Directeur- Adjoint du Musée national Boubou Hama de Niamey (Niger) auquel ont pris part une quarantaine de professionnels africains de musée.

Cette conférence a permis de discuter de la thématique et d'avoir des fructueux échanges entre les professionnels des musées et de la culture.

Photo 3 : Capture d'écran des participants à la conférence en ligne



Source: CELHTO

9. Participation à la 4ème session du Comité technique spécialisé (CTS), du 22 au 26 mai 2013 à Addis-Abeba, Ethiopie

Le CELHTO a pris part, du 22 au 26 mai 2023 au Siège de la Commission de l'union africaine à Addis-Abeba en Ethiopie, à la quatrième session du Comité technique spécialisé sur la jeunesse, la culture et le sport sous le thème « L'UA A 60 ans : débloquent et développer l'innovation pour la mise en œuvre de la ZLECAF à travers la Jeunesse, la Culture et les Sports ».

Cette plateforme commune aux hauts fonctionnaires, aux experts et aux ministres de la Jeunesse, de la Culture et du Sport examine les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions du Comité Technique concerné.

Ces travaux consistaient à délibérer et faire rapport sur la mise en œuvre des activités et à élaborer des stratégies et des recommandations clés pour la promotion des arts, de la culture, du patrimoine et du sport comme un outil essentiel pour le développement des jeunes en Afrique.

La délégation du CELHTO était composée de M. TUBLU Komi, Coordonnateur et Mme Gueye Néné, chargée de programme Langues africaines.

Durant cette session à laquelle ont participé les ministres et les experts, le Coordonnateur du CELHTO a présenté le rapport d'activités du centre de 2018 à 2023 ainsi que les résultats majeurs.

A l'issue des travaux, les experts ont adopté des rapports finaux des travaux parallèles sur la jeunesse, la culture et les sports, qui ont été ensuite soumis à la validation de la réunion ministérielle.

En marge de la réunion, Mme Gueye Néné, a animé une exposition des publications du CELHTO qui a connu un franc succès.

Photo 4 : Stand d'exposition du CELHTO au CTS



Source : CELHTO

10. Célébration du 60ème anniversaire de l'OUA/UA, le 26 mai à Niamey au Niger

Le vendredi 26 mai 2023, le CELHTO, en tant que Bureau de représentation de l'Union africaine au Niger, a coorganisé, avec le Groupe des Ambassadeurs africains accrédités au Niger et le ministère des affaires étrangères du Niger la célébration du soixantième anniversaire de l'OUA/UA au Centre International de Conférences Mahatma Gandhi à Niamey au Niger.

Dans son mot d'ouverture, le ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Niger, SEM MASSAOUDOU Hassoumi a évoqué les grands défis de sécurité auxquels le continent fait face actuellement, notamment la guerre au Soudan et le terrorisme dans le Sahel.

M. GNALEGA Benjamin, Coordonnateur par intérim du CELHTO a, quant à lui, a délivré le discours de circonstance de son Excellence M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine.

Ensuite, il s'est ensuivi la conférence sur le thème de l'année 2023 de l'Union Africaine « Accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf ». La conférence a été animée par Dr Laouan ABOUBE, Chef du Département Économie/Faculté des sciences économiques et gestion de l'Université Abdou Moumouni de Niamey.

La cérémonie a pris fin sur une note festive avec la dégustation des spécialités culinaires des pays. Le CELHTO a animé un stand institutionnel pris d'assaut par les visiteurs qui ont eu droit à un partage de publications et de supports de communication.

Photo 5 : Stand d'exposition du CELHTO à la soirée



Source : CELHTO

11. Participation à la réunion en ligne de l'Alliance pour le Plan d'action mondial de la décennie internationale des langues autochtones (PAM-DILA), le 30 mai 2023

Le 18 décembre 2019, par sa résolution 74/135 sur les droits des peuples autochtones (A/RES/74/135), l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période 2022-2032 Décennie internationale des langues autochtones, et a invité l'UNESCO à en être l'organisme chef de file au sein du système des Nations Unies. Des consultations et des réunions ont été organisées dans les différentes régions afin de permettre à toutes les parties prenantes intéressées de contribuer à la finalisation du Plan d'action mondial.

C'est dans ce contexte que le Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest – Sahel à Dakar au Sénégal a organisé le 30 mai, 2023, le Forum Afrique de l'Ouest pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial (PAM) pour la décennie internationale des langues autochtones (DILA) 2022-2032. Elle vise la formalisation de l'Alliance pour le Plan d'action mondial de la décennie internationale des langues autochtones (PAM-DILA). Mme GUÈYE Néné y a représenté le CELHTO.

12. Organisation de l'atelier de formation en ligne sur les techniques d'écriture du conte, le 21 juin 2023

Le mercredi 21 juin 2023, le CELHTO a organisé un atelier de formation en ligne sur les techniques d'écriture du conte qui a réuni, outre le personnel du CELHTO, la participation des membres du Réseau des auteurs et conteurs pour la tradition orale (RACTO). La formation a été animée par Dr Warayanssa Mawoune, Enseignante-chercheuse à l'Université de Maroua au (Cameroun), Coordinatrice de RACTO Cameroun.

Après avoir remercié le CELHTO pour l'honneur qui lui avait été fait par le choix de sa personne pour animer cette conférence, le Dr Warayanssa Mawoune a décliné le plan de sa communication qui se présentait en deux volets inhérents en la double signification du thème : « les techniques de production ou d'écriture en tant qu'activité de création (du conte) et les techniques de production et d'écriture en tant qu'activité de collecte et de mise sur écrit des contes de tradition orale ». L'intervenante a, ensuite, abordé le premier point de son exposé relatif aux prolégomènes à l'étude sur la production/ écriture des contes, en définissant quelques concepts.

Abordant le premier aspect des techniques d'écriture et de création des contes, c'est-à-dire les outils de création, l'oratrice a évoqué la question de la langue, en disant qu'elle doit être choisie en tenant compte de l'auditoire ou des lecteurs auxquels sont destinés les textes de création.

Abordant le chapitre de collecte et de mise sur écrit des contes de tradition orale, et plus précisément des techniques de collecte, la conférencière a émis les idées suivantes :

- mener une préenquête et cibler les personnes ressources (conteurs) capable de produire les textes ;
- utiliser le matériel adéquat: magnétophone, téléphone portable (androïde ou non), caméra, carte SD ;
- procéder à l'enregistrement des contes dans leur milieu naturel en déposant le magnétophone au pied ou très près du conteur ;
- se faire oublier en se mêlant à l'auditoire ;
- transférer les données sur un autre support.

Cette formation qui fut un bon moment de partage a permis aux participants de se familiariser davantage avec quelques concepts et réalités de leur métier de conteur.

13. Audience de Mme Gueye Néné chez M. Le Ministre de la culture du Sénégal, le 21 juillet 2023 à Dakar au Sénégal

En séjour au Sénégal, Mme GUEYE Néné, Chargée de programme Langues africaines du CELHTO, accompagnée du Coordonnateur national du Réseau des Auteurs et conteurs pour la Tradition Orale (RACTO Sénégal) a été reçue en audience le vendredi 21 juillet 2023 à Dakar par le ministre sénégalais de la culture et du patrimoine, M. Aliou Sow.

Les discussions ont porté sur la mission et les différents programmes du CELHTO dont l'importance s'aligne sur l'Aspiration 5 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Le ministre qui venait de recevoir en audience les chefs traditionnels sénégalais a salué le projet de réseau des chefs coutumiers initié par le CELHTO. Il est revenu sur l'importance des méthodes endogènes de résolution des conflits en Afrique, sur le statut transversal de la culture pour le développement et sur la nécessité de faire la promotion et la vulgarisation des langues locales. Saluant ainsi le rôle prépondérant de la tradition orale et du CELHTO, le ministre a exprimé sa volonté d'accompagner l'institution dans sa mission. Mme GUËYE Néné lui a présenté le concours de contes sur des valeurs africaines initié par le CELHTO et le RACTO. Quant aux membres du RACTO Sénégal, le ministre leur a fortement suggéré de mieux s'informer sur les possibilités offertes par son ministère. Il a mentionné, en guise d'exemple, le fonds attribué au livre et les différentes opportunités offerts aux conteurs. Le ministre a, pour finir, demandé au RACTO de soumettre des projets à son ministère pour appui.

Photo 6 : Audience avec M. Aliou Sow, ministre sénégalais de la culture et du patrimoine



Source : CELHTO

14. Réalisation d'une étude sur les défis linguistiques et interculturels de la circulation des artistes et de leurs œuvres en Afrique de l'ouest

Le thème de l'année 2023 de l'Union africaine est « Accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ». La Zone de libre-échange continentale africaine est un accord qui institue un marché continental unique pour les

marchandises (article 3), qui sera créé à travers l'élimination progressive des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce des marchandises (article 4). L'objectif principal de la ZLECAf est donc de créer un marché unique entre les Etats membres de l'Union africaine pour les marchandises et les services facilité par la circulation des personnes afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain et conformément à la vision panafricaine d'une "Afrique intégrée, prospère et pacifique" telle qu'énoncée dans l'Agenda 2063. Les acteurs culturels tels que les artistes et leurs œuvres sont aussi concernés par la mise en œuvre de la ZLECAf et la libre circulation des personnes et des biens.

C'est eu égard à tout cela que le CELHTO a initié une étude aux fins d'identifier les défis linguistiques et interculturels de la circulation des artistes et de leurs œuvres en Afrique de l'Ouest pour un apport optimal des produits artistiques à l'essor de l'économie du continent dans le cadre de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Les résultats de l'étude menée par le consultant ont permis d'effectuer une revue de littérature approfondie sur la problématique de la libre circulation des personnes et des biens, avec un accent particulier sur les enjeux et les défis relatifs à la mobilité des artistes et de leurs œuvres au sein de la région ouest-africaine.

Les principaux résultats de cette étude mettent en avant plusieurs éléments essentiels. Tout d'abord, la circulation des artistes et de leurs œuvres est une réalité en Afrique de l'ouest, avec des enjeux économiques, sociaux et culturels indéniables. Cependant, cette circulation se heurte à divers obstacles, limitant ainsi sa contribution potentielle au développement de la région. Les échanges artistiques se déroulent à un rythme relativement lent et à une fréquence limitée, se cantonnant parfois aux pays partageant une langue commune. Il est à noter que ces échanges artistiques peuvent se faire tant dans les langues officielles que dans les langues africaines transfrontalières. Ces dernières jouant parfois un rôle crucial dans la transcendance des frontières linguistiques officielles.

Face à ces constats, il devient impératif de mettre en œuvre des actions visant à lever les barrières linguistiques et à favoriser l'interculturalité, créant ainsi les conditions nécessaires à une revitalisation de la circulation des artistes et de leurs œuvres, ainsi qu'à leur contribution au développement régional. À cette fin, des recommandations générales et spécifiques concernant la question linguistique et interculturelle ont été formulées par l'étude et adressées à l'Union africaine (UA), à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), au Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO), ainsi qu'aux États et aux artistes et professionnels de la culture. Ces recommandations visent à encourager la mise en place de politiques et de mesures concrètes visant à surmonter les obstacles, de façon générale, et spécifiquement ceux linguistiques et interculturels afin de promouvoir la mobilité des artistes et de leurs œuvres en Afrique de l'Ouest en mettant l'accent sur la diversité linguistique et culturelle de la région.

15. Entretien du Coordonnateur avec SEM SIDI Zakari, Ambassadeur du Niger au Togo, le 20 juillet 2023

En séjour à Lomé au Togo, le coordonnateur du CELHTO, M TUBLU Komi, a eu un entretien avec SEM SIDI Zakari, Ambassadeur du Niger au Togo le mercredi 20 juillet 2023, dans les locaux de l'Ambassade du Niger à Lomé.

Leurs échanges ont porté sur les activités du CELHTO au Niger en particulier et sur l'ensemble de notre continent en général.

Photo 7: Audience du Coordonnateur chez l'Ambassadeur du Niger au Togo



Source : CELHTO

16. Le RACTO à l'honneur aux jeux de la Francophonie, du 28 juillet au 6 août 2023 à Kinshasa en République Démocratique du Congo

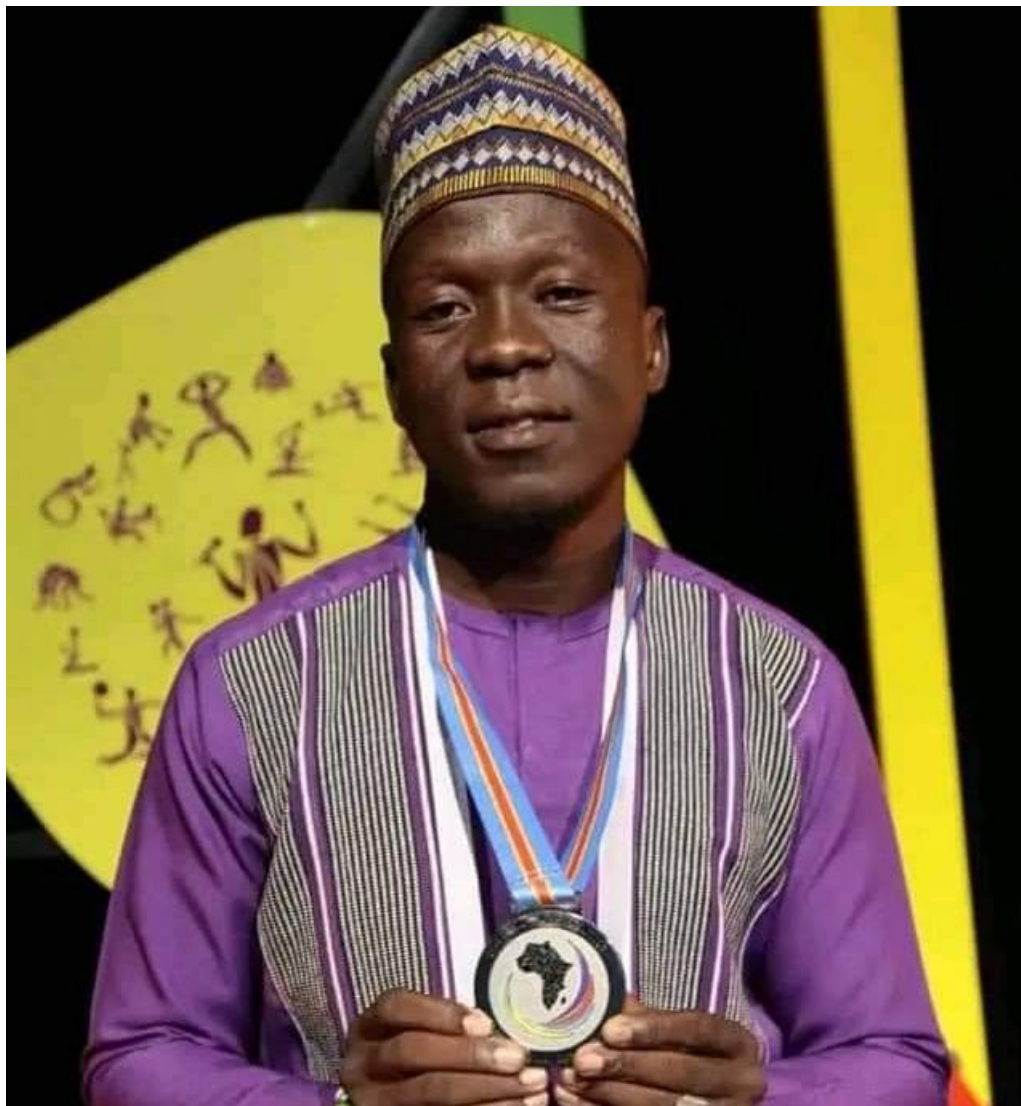
Le CELHTO a lancé en 2020 un concours pour primer les meilleurs contes étayant certaines valeurs culturelles africaines fondamentales. Ce concours, qui était à sa première édition, était ouvert aux ressortissants de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique centrale.

Faisant suite à cette compétition, le CELHTO a mis sur pied, en 2022, un réseau d'auteurs et de conteurs en faveur de la tradition orale appelé RACTO qui compte aujourd'hui plus d'une soixantaine de membres et avec des cellules nationales à travers l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale. Ce Réseau a pour objectifs essentiels de permettre à ses membres de mieux tirer profit des traditions orales africaines, de renforcer leurs capacités à travers des formations et conférences sur des thématiques en relation avec leurs domaines d'activités, de mutualiser leurs forces pour une meilleure visibilité et de participer de manière active à la promotion des langues africaines.

Aux IX^{es} Jeux de la Francophonie, qui se sont tenus du 28 juillet au 6 août 2023 à Kinshasa en République Démocratique du Congo, le conteur MAMANE IRO Salifou, Secrétaire Général à la mobilisation des ressources RACTO Niger a décroché une médaille d'argent dans la catégorie conte.

Le RACTO s'en trouve très honoré.

Photo 8 : Le conteur MAMANE IRO Salifou aux IX^{es} Jeux de la Francophonie



Source : MAMANE IRO Salifou

17. Organisation de l'atelier virtuel de concertation pour la mise en place d'un réseau panafricain des autorités coutumières sur la prévention, la gestion et la résolution des conflits en Afrique, les 12 et 13 septembre 2023 à Lomé au Togo

Le CELHTO qui a en charge, entre autres, les questions de traditions orales, a lancé un projet de mise en place d'un Réseau panafricain de réflexion et de travail des autorités traditionnelles et coutumières sur la prévention, la gestion et la résolution des conflits sur le continent. C'est dans ce cadre qu'il a organisé, à Lomé au Togo, les 12 et 13 septembre 2023, un atelier régional de concertation et de lancement. Cet atelier a réuni

une douzaine de participants, notamment, des autorités coutumières du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Tchad, du Togo, des chercheurs de l'Université de Lomé et des représentants de la société civile africaine, notamment la branche togolaise du Réseau ouest africain pour l'instauration de la Paix (WANEP Togo). Cette rencontre a pour objectif principal de valoriser les connaissances et les valeurs endogènes africaines dans la promotion de la paix par la mobilisation des autorités coutumières autour de l'épineuse question de la prévention, la gestion et la résolution des conflits en mettant à leur disposition un cadre d'échanges et de collaboration.

En effet, l'un des principaux objectifs du CELHTO consistant à rechercher et à mettre en œuvre des stratégies spécifiquement africaines de prévention et de résolution des conflits, de préservation de la paix sociale et de la stabilité politique sur le continent, la mise en place d'un tel réseau permettrait d'atteindre cet objectif d'une façon collégiale et concertée avec les autorités coutumières qui sont les dépositaires des us et coutumes africaines. Pour le CELHTO, certains des conflits qui jalonnent le continent actuellement peuvent trouver leurs solutions dans les traditions et dans les pratiques anciennes qui ont longtemps fait leurs preuves dans nos sociétés.

A la fin de deux jours d'échanges, les participants mis en place un réseau dénommé: « Réseau panafricain des autorités traditionnelles et coutumières pour la paix » en abrégé « RePATCoP » avec un comité de pilotage provisoire, pour un mandat de deux ans, composé comme suit :

- **Présidente** : Princesse Makwetché Fezeu du Cameroun ;
- **Vice- Président** : Sa Majesté Naba Diébado du Burkina Faso ;
- **Secrétaire Général**: Sa Majesté Togbui Djidjoli Detu X du Togo
- **Secrétaire Général Adjoint** : Sa Majesté YAPI Julien Boka de la Côte d'Ivoire
- **Conseiller** : Son altesse Dah Tchankpanan Glèlè du Bénin.

L'atelier s'est terminé par une audience et une visite de courtoisie dans l'après-midi du 13 septembre. D'abord, les participants ont conjointement reçu en audience par le Ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires par le Colonel AWATE Hodabalo et Dr LAMADOKOU Gbényo Kossi, Ministre de la culture et du tourisme, entourés de leurs proches collaborateurs.

Ensuite, la délégation a rendu une visite de courtoisie à Sa Majesté Togbui Dzidzoli Detu X dans son palais. Ce fut un grand moment de convivialité et de partage dans la pure tradition africaine en général et togolaise en particulier.

À l'issue des deux jours de travaux en salle et des visites, les participants ont manifesté un sentiment de satisfaction au même titre que les organisateurs et les têtes couronnées s'engagent à travailler en étroite collaboration avec le CELHTO pour aboutir à un réseau efficace dans la prévention et la gestion des conflits en Afrique.

Photo 9 : Photo de famille des participants à l'atelier de Lomé



Source : CELHTO

18. Stage de KAYUMBA Jean Paul au CELHTO

M. KAYUMBA Jean Paul, étudiant en master Gestion de patrimoine culturel à l'Université Senghor d'Alexandrie en Egypte, a effectué un stage au CELHTO, du 21 avril au 30 septembre 2023. Il a été mis sous la tutelle du programme Langues africaines du CELHTO dont la responsable est Mme GUËYE Néné. Cependant, étant donné qu'il devait aussi rédiger son mémoire, le CELHTO l'a placé sous la supervision scientifique du Professeur SAIBOU ADAMOU Amadou, enseignant-chercheur à l'École Normale Supérieure (ENS) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey où il enseigne les sciences du langage et la didactique

Dès la première semaine de son séjour au CELHTO, M. KAYUMBA a reçu une orientation par rapport au programme de Langues africaines en général et aux projets en cours en particulier.

A la demande du CELHTO, le stagiaire a conçu un programme aux fins de profiter d'une expérience globale des activités du CELHTO avec ses trois programmes que sont les Langues africaines, la Résolution des conflits/Documentation et l'Histoire.

M. Kayumba a alterné son stage entre participation aux activités du CELHTO, entretiens avec son encadreur scientifique et rédaction de son mémoire dont le thème est « Sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel immatériel rwandais : une analyse sociolinguistique des pratiques socioculturelles autour du Sorgho Kinyarwanda ».

A la fin de son stage qui s'est très bien déroulé, M. Kayumba a présenté, le 3 octobre 2023, un rapport de stage devant un auditoire composé du personnel du CELHTO, d'enseignants-chercheurs, d'étudiants et de professionnels de la culture.

19.Participation à la célébration du vingtième anniversaire de l'Association sud-africaine de la tradition orale (OHASA), du 07 au 14 octobre 2023 à Gauteng Province en Afrique du Sud

Mme Guèye Néné, fonctionnaire principale en charge des langues africaines a participé, du 7 au 14 octobre 2023 à la conférence de célébration du vingtième anniversaire de l'Oral History Association of South Africa (OHASA). Elle y a présenté une communication intitulée « Tradition orale et éducation : l'apport des contes, proverbes et devinettes ». Cette communication qui s'inscrit dans le thème de l'année 2024 de l'Union Africaine axé sur l'éducation a permis à l'oratrice de revenir sur les journées de contes organisées pour les écoles et universités par le CELHTO à l'occasion de la semaine des langues africaines, édition 2022 et sur les contenus du concours de contes 2021 afin d'en vulgariser les résultats.

En dehors de la présentation, elle a pu échanger avec plusieurs participants qui avaient des questions sur les activités et programmes du CELHTO.

Cette mission a aussi été une opportunité pour la participante d'en savoir plus sur plusieurs thématiques liées à la tradition orale grâce aux différentes présentations auxquelles elle a assisté, allant des histoires de famille ou de vie, en passant par les légendes et les figures historiques. En outre, cette participation au vingtième anniversaire d'OHASA a été très enrichissante et a permis d'assurer une vulgarisation des travaux du CELHTO.

20.Participation à la célébration des 25 ans de l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA, du 08 au 11 novembre 2023 à Porto-Novo au Bénin.

L'École du patrimoine africain, établissement universitaire de formation à vocation régionale et internationale, spécialisé dans la conservation et la médiation du patrimoine culturel matériel et immatériel a fêté son 25eme anniversaire du 08 au 11 novembre 2023 à Porto-Novo au Bénin.

Diverses manifestations ont meublé cette célébration notamment des animations et divertissements culturels (journée de l'étudiant, expositions, la soirée de gala), la réunion du conseil d'administration ainsi que le symposium des 25 ans autour du thème « Patrimoine culturel au service du développement des États africains dans un environnement 2.0 ».

Dans la matinée du 09 novembre 2023, le Coordonnateur du CELHTO a pris part à cette célébration et en marge des activités, il a eu des rencontres professionnelles. Il a eu un entretien d'échanges avec le Prof. AVLESSI Félicien, Recteur de l'Université Abomey-Calavi entouré de ses collaborateurs. A la suite des discussions qui ont porté sur les missions du CELHTO et projets mis en œuvre avec son université, le Coordonnateur a offert au Recteur le dernier ouvrage publié en 2022 par le CELHTO sur l'histoire contemporaine du Bénin sous la Direction du Prof. TOSSOU M. Rogatien, intitulé « La période révolutionnaire au Bénin : quels regards ».

Dans l'après-midi du même jour, le Coordonnateur a été reçu en audience par M. TOTAH Eric Folly, Directeur de cabinet du ministre du tourisme, de la culture et des arts du Bénin pour le compte de son Ministre. Leurs échanges ont porté sur les missions du CELHTO et la coopération avec le Bénin. Le Coordonnateur a offert au Ministre quelques exemplaires des publications du CELHTO sur le Bénin notamment l'ouvrage intitulé « La période révolutionnaire au Bénin : quels regards? »

Photo 10 : Remise de livre à M. TOTAH Eric Folly, Directeur de cabinet du ministre du tourisme, de la culture et des arts du Bénin



Source : CELHTO

21. Participation à la cérémonie de remise de diplômes aux étudiants de la promotion 2021-2023 de l'Université Senghor d'Alexandrie en Egypte, du 23 au 28 octobre 2023

Le Coordonnateur a pris part, du 23 au 28 octobre 2023, à la cérémonie officielle de remise des diplômes aux étudiants de la promotion 2021-2023 de l'Université Senghor d'Alexandrie en Egypte.

L'Université d'Alexandrie forme dans diverses spécialités dont la culture. Cette formation répond au besoin d'acquisition de connaissances et de renforcement des compétences des cadres de divers secteurs en Afrique et s'adresse principalement aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales ou des institutions internationales.

Dans le cadre de cette mission, le Coordonnateur du CELHTO qui est un diplômé de cette université a été invité pour coanimé avec d'autres collègues, un panel sur l'employabilité des diplômés de cette université.

Durant son séjour, il a eu aussi des séances de travail avec le Recteur de l'Université, le Professeur VERDEL Thierry, le Directeur du département culture, le Dr NZEZA BUNKETI BUSE Ribio et des responsables d'institutions culturelles venus de pays africains.

Photo 11 : Photo avec Dr Ribio NZEZA BUNKETI BUSE, Directeur du Département Culture de l'Université Senghor



Source : CELHTO

22. Organisation de l'atelier sur les mécanismes endogènes de prévention, de gestion et de résolution de conflits en Afrique du Nord, les 20 et 21 novembre 2023 à Nouakchott en Mauritanie

Les 20 et 21 novembre 2023, s'est tenu à l'hôtel HAYATT de Nouakchott en Mauritanie, un atelier régional sur *Les mécanismes endogènes dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits en Afrique du nord*. Co-organisé par le Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO), Bureau spécialisé de la Commission de l'Union africaine basé à Niamey au Niger et l'Ecole du patrimoine africain (EPA), cet atelier a réuni une dizaine de participants, enseignants-chercheurs, cadres de ministères de la culture, diplomate, fonctionnaires du CELHTO, venant du Maroc, du Togo, du Niger et de la Mauritanie. Cette rencontre a pour objectif principal de faire le point sur la place des mécanismes endogènes de gestion, de prévention et de résolution des conflits en Afrique du Nord. De façon spécifique, cet atelier vise à :

- rassembler les spécialistes de la question des mécanismes endogènes en Afrique du Nord ;
- faire le point des connaissances et travaux scientifiques existants sur les systèmes endogènes de prévention et ou de résolution de conflits en Afrique du Nord essentiellement mais avec au moins une grande référence dans chacune des autres régions de l'Afrique telles que définies par l'Union Africaine ;
- élaborer éventuellement un inventaire de ces différentes méthodes de prévention et de résolution des conflits dans cette région ;
- procéder à l'étude de chacune de ces méthodes afin de faciliter leur compréhension et leurs liens avec les cultures africaines ;
- faire des recommandations à l'endroit de la Commission de l'UA pour orienter le projet de mise en place d'une stratégie africaine (inspirée des méthodes ainsi mises en lumière) de prévention et de résolution des conflits.

A travers cet atelier qui se tient à la suite de ceux organisés respectivement en Afrique de l'ouest, en Afrique centrale et en Afrique de l'est, le CELHTO a fait l'état des lieux sur la question de la place des mécanismes endogènes dans la gestion des conflits en

Afrique du Nord en prenant appui sur les deux pays présents notamment le Maroc et la Mauritanie. Ce faisant, le CELHTO veut mettre à contribution le riche patrimoine culturel africain pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits sur notre continent. À l'issue des deux jours de travaux en salle et sur le terrain (visites), les participants tout comme les organisateurs ont manifesté un sentiment de satisfaction quant à la réussite de cet atelier, malgré les difficultés administratives ayant empêché les représentants de certains pays de la région à y prendre part. Chacun, en ce qui le concerne, s'est engagé à travailler en étroite collaboration avec le CELHTO pour faire en sorte que l'inventaire des mécanismes endogènes de gestion et de résolution des conflits dans la région Afrique du nord soit exhaustif.

Photo 12 : Photo de famille des participants à l'atelier de Nouakchott



Source : CELHTO

23. Participation à la formation sur la gestion axée sur les résultats, du 21 au 25 novembre 2023 à Accra au Ghana

Mme Gueye Néné a participé, du 21 au 25 novembre 2023 à Accra au Ghana, à un atelier de formation sur **LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS** organisé par la direction des finances de la Commission de l'union africaine.

La formation a débuté le mardi 21 novembre avec des travaux en ligne sur la gestion axée sur les résultats sur la plateforme de formation de l'Union africaine. La première leçon en ligne met en évidence les raisons de l'approche axée sur les résultats qui représente une détermination de réaliser les aspirations de l'Agenda 2063. Il s'agit de mettre en place une plateforme pour la planification, l'implémentation, le suivi et évaluation et le rapport de tous les organes, départements, directorats, bureaux régionaux, techniques ou de liaison de la Commission de l'union africaine.

La formation en présentiel a débuté dans l'après-midi du mercredi, passant en revue ce qui a été appris en ligne. Cela a permis de corréliser les enseignements et les

spécifications de chaque bureau. Les discussions ont surtout gravité autour des aspirations de l'Agenda 2063 qui sont à présent dispatchées au niveau des différents Moonshots (Éclats de lune). Ce nouveau concept de Moonshoot a mis en lumière les mandats des différents bureaux et leur interdépendance ou possibilité de collaboration, nous permettant de soulever la transversalité de la mission de certaines institutions telles que le CELHTO qui s'occupe de la collecte des sources orales dont l'utilisation est appréciable à plusieurs niveaux :

- les données historiques et culturelles ;
- les langues et
- la résolution des conflits.

La formation sur l'approche axée sur les résultats a été très instructive et va aider au renforcement de la mise en œuvre des activités du CELHTO.

24.Mission de travail du Coordonnateur à Conakry en Guinée, du 11 au 13 décembre 2023

Le Coordonnateur du CELHTO a effectué une mission de travail à Conakry en Guinée, du 11 au 13 décembre 2023. Cette mission avait pour objectif principal d'étudier les pistes de coopération avec le Centre national de la recherche sur le patrimoine de Guinée (CENARPA Guinée) et d'autres institutions culturelles guinéennes.

Durant son séjour, il a eu une séance de travail avec le Directeur général du CENARPA Guinée, le Dr BALDE Ismailou et son équipe sur les pistes de coopération et l'accord de coopération avec CELHTO. Le CENARPA Guinée est une institution dédiée à la préservation, à l'étude et à la mise en valeur du patrimoine culturel et historique de la Guinée dont la mission est de contribuer activement à la compréhension, à la préservation et à la promotion du riche héritage culturel de notre nation pour les générations présentes et futures.

Il a, en outre eu une rencontre avec le Directeur général de l'Institut de recherche de linguistique appliquée (IRLA), Dr Keita Mohamed Bintou avec qui les échanges ont porté sur la coopération entre la Commission de l'union africaine (à travers le CELHTO ou l'ACALAN) et son institution qui est une institution à caractère scientifique chargée de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de promotion des langues nationales de Guinée en vue de faire d'elles des moyens de communication au compte du patrimoine culturel universel.

Dans la journée du 12 décembre, il a été successivement reçu en audience par la Directrice générale de la recherche scientifique, Dr Sylla Fatoumata et le Secrétaire général du ministère de la culture, du tourisme et de l'artisanat, Monsieur BOUROUNO Faya François, qui a présidé la séance de signature de l'accord-cadre de coopération entre le CENARPA Guinée et le CELHTO.

Photo 13 : Remise d'un exemplaire des Cahiers du CELHTO au Secrétaire général du ministère de la culture, du tourisme et de l'artisanat de la Guinée, Monsieur BOUROUNO Faya François



Source : CELHTO

CONCLUSION

Même si cette année a été relativement peu dynamique au CELHTO en raison de la situation politique du Niger, les activités menées ont permis de renforcer la visibilité de ce Centre qui se définit de plus en plus comme une institution de référence dans le paysage des institutions culturelles du continent.

Nous gardons espoir que les conditions se mettront rapidement en place afin ce bureau spécialisé non seulement continue de vivre mais qu'il fasse vivre la culture africaine comme vecteur de développement par sa contribution à la vitalité du secteur des traditions orales et de la culture en Afrique.